

**Communiqué du CH Perpignan en réponse à l'article publié le  
mercredi 28 septembre 2022 dans le journal l'Indépendant**

La Direction de l'établissement associée au Pôle de Gériatrie souhaitent réagir suite à la parution de l'article « *J'ai kidnappé ma maman pour lui sauver la vie* ».

Les propos de la fille de la patiente, rapportés sans vérification, par la journaliste sont inexacts.

Durant le séjour de la patiente interrompu brutalement au bout de seulement sept jours, les différents professionnels de santé (cadres de santé, médecins, infirmiers, aides-soignants,...) qui se sont occupés de la patiente ont répondu aux demandes et aux questionnements de la fille. La prise en charge médicale a été expliquée à plusieurs reprises et par plusieurs médecins ainsi que le fonctionnement de la structure par la directrice de l'Etablissement. Au point que, le 16/9, suite à un entretien avec le chef de service, la fille de la patiente s'est excusée auprès des membres du personnel pour ses excès de langage à leur égard.

Tenus par le secret médical, il n'est pas possible aujourd'hui de communiquer les éléments concrets du dossier qui s'opposent à la version « cauchemardesque » rapportée dans l'article.

En revanche, on peut affirmer que la sortie brutale et forcée de la patiente du service de soins, sans moyen de transport adapté et sans lieu d'accueil sanitaire préétabli, l'a privée de son traitement médicamenteux pendant plusieurs heures, lui imposant ainsi des souffrances physiques et morales et lui faisant prendre un risque d'aggravation irréversible de son état de santé, déjà particulièrement fragile. La fille en « kidnappant » sa mère, contrairement à ses affirmations, l'a mise en danger.

Il est à rappeler que le service de soins de longue durée où était prise en charge la patiente, est un service bénéficiant d'une permanence de soins permettant l'accès à un médecin H24. Le soir du 19/9, lorsque la fille de la patiente et sa petite fille ont pris l'initiative d'extirper la patiente, il y avait un médecin présent dans la structure. Un avis médical immédiat aurait pu rassurer la famille sur la situation médicale de la patiente à ce moment précis.

La Direction et les responsables du Pôle de Gériatrie renouvellent leur soutien à l'ensemble des personnels de l'USLD qui fait preuve de professionnalisme et de bienveillance à l'égard des patients et qui par l'article du 28/09/22 est injustement mis en cause.